

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3197 - JEUDI 19 AVRIL 2018

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Cara se qualifie
pour la phase de poules

Après une défaite d'un but à zéro concédée lors de la manche aller en Éthiopie, le Club

athlétique renaissance aiglons (Cara), qui a su prendre sa revanche par le même score à

Le coup franc de Chris Ngoma Mbo qui a sauvé le Cara/Adiac domicile, a validé son ticket pour la phase de poules.

Page 16

GYMNASTIQUE
AÉROBIC

Brazzaville hôte des 14^{es} championnats d'Afrique



Echange de parapheurs entre François Bakana et Ali Zaater/Adiac

Un protocole d'accord signé le 17 avril, entre la Fédération congolaise de gymnastique et l'Union africaine de gymnastique, a approuvé la candidature du Congo comme pays hôte des 14^{es} championnats d'Afrique de la discipline prévue du 9 au 15 septembre, dans les catégories juniors et seniors.

Page 16

DETTE INTÉRIEURE COMMERCIALE

Le gouvernement attend les résultats des audits



Les responsables patronaux au premier plan pendant la session/Adiac

Au cours de la réunion organisée le 17 avril, à Brazzaville, le gouvernement a assuré le patronat qu'il attend les résultats des audits débutés et en cours de réalisation. Cela lui permettra d'avoir une maîtrise réelle de la dette intérieure commerciale et de mieux prendre en charge les sinistrés de 1997 et 2012.

« Nous sortons de la réunion très confiants, parce que la grande question

de la dette intérieure et commerciale a été examinée ainsi que celle liée aux sinistrés de 1997 et 2012. Malgré la crise financière, le gouvernement a pris des engagements d'apporter des solutions à cette lancinante question », a déclaré le président de l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo, El Hadj Djibril Bopaka.

Page 3

DROIT MARITIME

Sensibilisation à la Convention de Montego Bay

À la faveur d'une conférence académique le 18 avril, à Brazzaville, le Pr Philippe Delebecque a éclairé la lanterne des membres du gouvernement, des universitaires, des étudiants sur les dispositions pertinentes de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer dite Convention de Montego Bay.

Adoptée en 1982, cette convention, qui a modernisé certaines dispositions du droit de la mer, représente la Constitution du domaine des océans, a indiqué ce spécialiste du droit maritime, ajoutant qu'elle suscite des contestations sur la délimitation des



Le Pr Philippe Delebecque (au centre), lors de la conférence frontières maritimes et l'arraisonnement des navires.

Page 16

ÉDITORIAL

Fonds bleu

Page 2

ÉDITORIAL

Fonds bleu

La semaine à venir marquera certainement un tournant dans la lutte engagée par l'espèce humaine afin de préserver la nature que la suractivité industrielle de l'hémisphère nord menace de façon très directe. Réunis, en effet, à Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville, les chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission climat du Bassin du Congo et du Fonds bleu pour ce même Bassin du Congo vont confirmer de façon claire que l'Afrique, notre Afrique, est prête à assumer toutes ses responsabilités dans ce domaine stratégique entre tous. Ils enverront, ce faisant, un signal fort à la communauté mondiale qui sera perçu sur les cinq continents étant donnée l'urgence.

Deuxième poumon du monde grâce au très long fleuve Congo qui la traverse et des immenses forêts primaires qui la couvrent, l'Afrique centrale est appelée de façon évidente à jouer un rôle clé dans la mise en œuvre des politiques qui permettront de sauver les hommes du désastre annoncé. En ayant pris conscience très tôt, elle assumera toutes ses responsabilités face aux « climato-sceptiques » qui, à l'instar du président des Etats-Unis, Donald Trump, n'accordent aucune importance au dérèglement climatique ; avec, comme conséquence immédiate, le fait que le Fonds bleu pour le Bassin du Congo, dont le principe fut acté à Oyo il y a tout juste un an, deviendra une réalité tangible qui elle-même constituera une avancée décisive sur ce front.

Rendons dès à présent un hommage mérité à ceux et celles qui ont lancé ce projet et qui, aujourd'hui, s'attachent à le concrétiser ; en commençant, bien sûr, par notre président, Denis Sassou N'Guesso, qui en a fait adopter le principe lors de la COP 22 à Marrakech, le 16 novembre 2016. L'Histoire inscrira leur nom en très bonne place dans la mémoire des peuples car le Fonds bleu va jouer un rôle déterminant dans la protection de la nature qui commande elle-même notre destin de façon très directe. Et même si le plus dur reste à faire puisqu'il va falloir maintenant créer le Fonds bleu, l'idée a d'ores et déjà fait son chemin dans nos têtes de telle façon qu'un retour en arrière est désormais impossible.

Brazzaville, capitale mondiale de la lutte contre le dérèglement climatique : voilà ce qui sortira très certainement du sommet qui se prépare et que nous allons vivre dans les jours à venir. Un rêve qui devient réalité !

Les Dépêches de Brazzaville

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Lancement du recensement général des acteurs informels

Dénommée "cartographie des acteurs du secteur informel", l'opération qui débute le 23 avril permettra au ministère des Petites et moyennes entreprises (PME), de l'artisanat et du secteur informel, de constituer un fichier de tous ceux qui exercent des activités commerciales en informel, afin de leur apporter un appui technique et financier pouvant contribuer à leur épanouissement.

Le secteur informel est défini comme étant un espace ou secteur d'activités dans lequel les acteurs interviennent individuellement, sans être identifiés ou enregistrés par

l'Etat. Le recensement qui va être lancé va courir jusqu'au 23 mai pour permettre au ministère des PME de recenser tous les citoyens qui évoluent en informel sur l'ensemble

du territoire national. Il s'agit des artisans, couturiers, taximan, commerçants, agriculteurs, menuisiers et autres acteurs qui exercent une activité génératrice de revenu dans l'informel.

Pour cette phase expérimentale, seules les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire sont concernées. Les deux-cent trente-cinq délégués du ministère des PME mis à contribution sillonneront l'ensemble des quartiers de ces deux agglomérations afin d'identifier toutes ces personnes qui évoluent en privé.

« En organisant cette opération, nous voulons avoir une idée de ce qu'ils font. Il s'agit notamment de savoir quels types d'activités ils exercent. A partir de leurs réponses, l'Etat mettra en place un mécanisme pour les accompagner, en tenant compte de leurs spécificités. L'objectif du gouvernement est de leur apporter un appui technique et financier nécessaire, capable d'apporter une valeur ajoutée dans leurs activités quotidiennes », a souligné le ministre des PME, Yvonne Adélaïde Mougany. Dans les détails, elle a signifié que cette cartographie n'est en aucun cas une stratégie visant à les emmener à payer les impôts. Celle-ci est juste une politique que le gouvernement voudrait mettre en exergue pour les aider à s'épanouir.

A en croire la ministre, il est question surtout de pousser ces acteurs à renforcer la diversification de l'économie et à contribuer au produit intérieur brut (PIB) de l'Etat, au moment où le pays est en crise due à l'effondrement des cours du baril de pétrole sur le marché international. « Selon une étude, dans d'autres pays tels que le Sénégal, le secteur informel représente environ 65% du PIB. Au Congo, ce secteur contribue entre 30 et 40% seulement du PIB. C'est pour cette raison que nous voulons lancer la cartographie », a conclu la ministre Yvonne Adélaïde Mougany.

Firmin Oyé



La ministre Yvonne Adélaïde Mougany répondant aux questions de la presse Photo Adiac

«...A partir de leurs réponses, l'Etat mettra en place un mécanisme pour les accompagner, en tenant compte de leurs spécificités. L'objectif du gouvernement est de leur apporter un appui technique et financier nécessaire, capable d'apporter une valeur ajoutée dans leurs activités quotidiennes »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubembé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DIALOGUE SOCIAL

Le Congo va conclure un programme avec le FMI

Le gouvernement a assuré le 17 avril, les membres du Comité national de dialogue social qu'il a pris des mesures nécessaires devant conduire à la conclusion prochaine d'un programme avec le Fonds monétaire international (FMI)



Le Premier ministre, Clément Mouamba, clôturant les travaux./Adiac

La session du Comité national du dialogue social, présidée par son président, le Premier ministre, Clément Mouamba, s'est tenue au Palais des congrès de Brazzaville. En effet, les participants ont planché sur plusieurs points concernant, entre autres, la situation économique et sociale des travailleurs, retraités et entreprises. Ainsi, parmi les sujets évoqués, il y a la communication du gouvernement sur la situation économique et financière du pays, notamment sur l'évolution du dossier relatif à la négociation avec le FMI.

« Il ressort que le gouvernement a pris toutes les mesures nécessaires devant conduire à la conclusion prochaine d'un programme avec le FMI. Cette communication a suscité des questions, notamment en ce qui concerne le volet social du

programme et de la dette intérieure, auxquelles la partie gouvernementale a donné les réponses nécessaires », souligne le communiqué final.

Abordant les nouvelles préoccupations liées au climat social, les membres du comité ont été informés de ce que des circulaires conjointes des ministres chargés de la Fonction publique et des finances sur les révisions de situations administratives des agents de l'Etat, qui ne devraient plus s'appliquer, sont purement et simplement à abroger.

Ils ont été également édifiés sur la situation particulière de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF), du point de vue de l'équilibre financier, du reversement des cotisations sociales et

du paiement régulier des pensions. C'est ainsi que les participants ont recommandé au gouvernement de se pencher sur cette situation qui impacte négativement la vie des retraités, notamment ceux de la CRF. S'agissant de la nécessité du recrutement dans la fonction publique dans les secteurs sociaux, le gouvernement a rassuré les partenaires sociaux qu'il a pris des dispositions utiles en vue de régler progressivement cette question qui concerne aussi le secteur de l'agriculture.

Mettre fin à la multiplication des taxes, impôts, amendes illégaux

La première session du comité national du dialogue social de 2018 s'est également planchée sur la question de la multiplication des taxes, impôts, amendes et toute parafiscalité indûment exigés aux citoyens. « Le gouvernement a pris l'engagement d'arrêter ce phénomène nuisible à l'économie. Une note circulaire du Premier ministre a déjà été prise qui appelle une application stricte des dispositions en vigueur », selon le communiqué

final. Quant à la situation des droits sociaux des entreprises d'Etat liquidées ou en cours de liquidation, il est à noter qu'en dépit de nombreux cas de droits sociaux soldés, le gouvernement doit poursuivre les efforts en vue de liquider ceux des entreprises dont les situations sont encore pendantes.

La situation des personnels

compagnement envisagées par le gouvernement suite aux réformes préconisées à la Société nationale d'électricité, à la Société nationale de distribution d'eau et à Congo-Télécom. Mais le gouvernement leur a donné des réponses appropriées au sujet de ces structures en voie de disparition.

Clôturant les travaux, le Pre-

« ...Le gouvernement a pris toutes les mesures nécessaires devant conduire à la conclusion prochaine d'un programme avec le FMI... »

d'ECAIR, de la Société de transport public urbain, d'Air Congo et de la Société des pavés du Congo, a été également évoquée au cours de cette rencontre qui a duré près de dix heures. Ainsi, les membres du comité ont été édifiés sur la situation économique difficile que connaissent ces entreprises et son l'impact sur le personnel. D'où la nécessité pour le gouvernement de rechercher des solutions idoines.

Les participants ont été, ensuite, préoccupés par la question relative aux mesures d'ac-

mier ministre s'est félicité des résultats auxquels les participants sont parvenus. Selon Clément Mouamba, pour corriger les quelques manquements du mandat passé, le secrétaire permanent sera chargé de servir d'aiguillon pour que toutes les décisions prises puissent être suivies très tôt au niveau du gouvernement, en rapport avec les partenaires sociaux. « Les résultats auxquels nous nous sommes parvenus sont dignes de foi, surtout que nous avons travaillé à partir de la bonne connaissance que nous avons de la situation économique, financière et sociale de notre pays. Cette situation a guidé et éclairé nos décisions. Le gouvernement a pris l'option, naturellement, d'y faire face toujours en consultation avec vous. Toutes les questions en suspens, l'engagement a été pris pour qu'on trouve des justes solutions avant que nous ne nous retrouvions, lors de la réunion plénière soit en cette fin d'année, soit au début de l'année prochaine », a conclu le président du comité national du dialogue social.

COOPÉRATION: LE FMI CLÔTURE SA MISSION À BRAZZAVILLE

Arrivée au terme de son séjour de travail, l'équipe du Fonds monétaire international (FMI), conduite par Abdoul Aziz Wane, a eu des entretiens le 18 avril avec le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et le Premier ministre, Clément Mouamba.

Les discussions entre les experts du FMI et la partie congolaise devaient porter, entre autres, sur la dette extérieure du Congo, le budget 2018 et le cadrage macroéconomique, le memorandum de politique économique et financière.

À l'ouverture des échanges, le 3 avril, Abdoul Aziz Wane, avait exprimé la volonté de son institution de conclure les discussions avec le Congo. Selon un communiqué de presse, les services de la Primature « ont réitéré leur préoccupation du fait de la non-soutenabilité de la dette extérieure congolaise ».

Les discussions entre le FMI et le Congo devraient aboutir à terme à la signature d'un programme qui a pour objectif d'assainir les finances publiques et rétablir la soutenabilité de la dette nationale.

La Rédaction

Parfait Wilfried Douniama

DETTE INTÉRIEURE COMMERCIALE

Le gouvernement annonce la réalisation des audits

La question a été débattue au cours de la session du Comité national de dialogue social, tenue le 17 avril à Brazzaville.

Inscrites à l'ordre du jour de la rencontre qui a réuni plusieurs membres du gouvernement et les partenaires sociaux, la dette intérieure commerciale et la prise en charge des sinistres de 1997 et 2012 sont des sujets qui préoccupent, depuis quelques années, les syndicats des patrons et d'autres structures mises en place.

Ainsi, le gouvernement a informé les participants que certains audits ont été déjà menés et d'autres sont en cours, en vue de maîtriser la situation de la dette intérieure commerciale et de mieux prendre en charge les

cas des sinistres évoqués. Président de l'Union nationale des opérateurs économiques

du Congo, El Hadj Djibril Bopaka pense que cette session a traité des questions essentielles relatives à l'économie, le social, touchant ainsi les travailleurs, les entreprises et le compor-

tement déviant de certains Congolais exerçant des hautes fonctions. « Nous sortons de là très confiants, parce que la grande question de la dette intérieure et commerciale a

été abordée ainsi que celle liée aux sinistres de 1997 et 2012. Malgré la crise, il y a des engagements du gouvernement de reconnaître ces deux points en ce qui concerne le patronat », s'est-il réjoui.

Pour l'aboutissement de ces engagements, il reste optimiste. « Quelles que soient les difficultés, quels que soient les glissements, nous pensons que le gouvernement garde sa position et nous, patronat, gardons aussi la nôtre avec les travailleurs en tant que partenaires sociaux. S'il y a un problème, nous pouvons le régler ensemble », a estimé El Hadj Djibril Bopaka.

P.W.D.



Les partenaires sociaux Adiac

AVIS DE VACANCE DE POSTE N°507680

(Re-publication)

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter

Un(e) Spécialiste en Protection

Sous la supervision de la Représentante Adjointe, le/la Spécialiste en Protection aura sous sa responsabilité :

1. L'appui aux programmes/projets de développement et de planification,
2. La gestion des programmes, le suivi et l'atteinte des résultats,
3. L'appui technique et opérationnel pour la mise en œuvre du programme,
4. L'innovation, la gestion des connaissances et des compétences.

Profil requis pour le poste

- Nationalité Congolaise (République du Congo).
- Un diplôme universitaire supérieur (au moins un Master) en développement international, droits humains, psychologie, sociologie, droit international et autre domaine des sciences sociales.
- Un minimum de 5 années d'expérience professionnelle dans la planification du développement social et de la gestion dans la protection de l'enfance et autres domaines connexes au niveau international ; une expérience pertinente dans la protection de l'enfance et des domaines connexes, élaboration d'un programme/projet et gestion dans une Agence du système des Nations Unies ou une organisation est un atout. Une expérience dans des contextes humanitaires et de développement serait également un atout supplémentaire.
- Capacité d'analyse et de conceptualisation.
- Aptitude à travailler en équipe dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces

• Aptitude à communiquer et à négocier.

• Aptitude à diriger et à superviser.

• Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.

• La maîtrise du français et de l'anglais est requise. La connaissance d'une autre langue officielle de l'ONU ou d'une langue locale serait un atout.

Conditions de service

• Contrat Temporaire (364 jours), renouvelable une (1) fois selon les besoins du programme et la validité du poste.

• Grade : NO-C, selon la grille des Nations Unies.

• Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 08 mai 2018 à 23 heures 55 minutes

Titre du poste : Spécialiste en Protection, NO-C - Brazzaville

Numéro de publication : 507680

COMMENT POSTULER:

Rendez-vous sur le site UNICEF avec le lien suivant :

<http://jobs.unicef.org/cw/en-us/job/507680>

et CLIQUEZ SUR « APPLY » pour commencer.

IMPORTANT : Les candidats doivent IMPERATIVEMENT disposer d'une adresse électronique fonctionnelle avant de postuler.

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

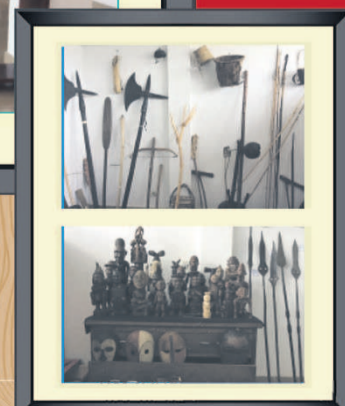
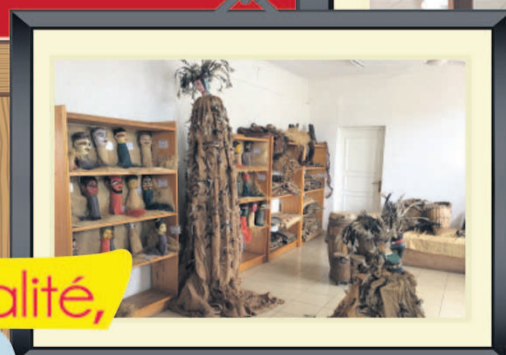
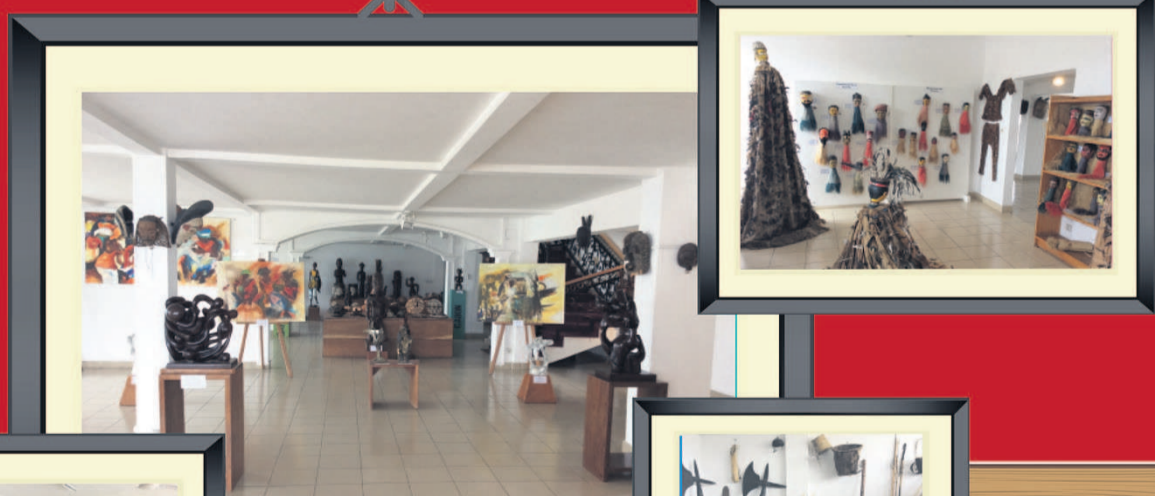


de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

ELECTRICITÉ

La Banque mondiale plaide pour des investissements dans l'énergie renouvelable

Le plaidoyer de l'institution de Bretton Woods est contenu dans son dernier rapport «Africa's Pulse» sur l'état des économies africaines, insistant sur la nécessité d'accroître la performance des sociétés publiques.

Une quinzaine de journalistes congolais ainsi que leurs homologues d'Afrique francophone ont participé, en direct par vidéoconférence, le 18 avril, au point de presse relatif à la présentation du rapport semestriel de la Banque mondiale (BM). Animé par l'économiste en chef de cette institution pour la région Afrique, Albert Zeufack, accompagné d'experts du groupe de la BM, l'échange a permis de mesurer le rôle que peut jouer l'innovation technologique dans le développement du continent africain.

Le message fondamental de l'accès à l'électricité, selon Albert Zeufack, c'est que l'innovation sera la clé du futur. « Pour atteindre l'objectif d'accès universel à l'électricité, nos pays doivent combiner un

ensemble de solutions qui incluent l'énergie renouvelable. L'innovation qu'on observe dans le solaire peut permettre à la population africaine d'avoir accès à l'électricité de qualité, abordable et soutenable », a estimé l'économiste.

Le taux d'accès à l'électricité en République du Congo et le reste de l'Afrique subsaharienne reste très faible, seulement 42% des ménages y ont accès et -10% dans les pays plus fragiles. D'après le nouveau rapport, lorsque l'électricité est disponible, la qualité fait défaut. Par exemple, deux tiers des entreprises dans les capitales africaines n'ont pas accès à l'électricité fiable, ce qui limite leur compétitivité.

Les solutions existent, à en croire



Les journalistes à la vidéoconférence (Adiac)

les économistes, à travers le système solaire hors réseau, les mini-réseaux ainsi que le réseau

traditionnel hydroélectrique avec de nouveaux types de compteurs. Pour autant, les Etats africains sont

invités à combiner les différentes sources d'énergie ; améliorer la gouvernance du secteur et surtout la performance des entreprises de l'électricité ; réformer le cadre réglementaire pour permettre au secteur privé de saisir l'opportunité qu'offre l'innovation, etc.

Outre l'accès universel à l'électricité, le rapport «Africa's Pulse» a également planché sur deux autres sujets brûlants, notamment les réformes macroéconomiques et la gestion de la dette dont la soutenabilité est devenue problématique. Mais de manière générale, la croissance de l'Afrique subsaharienne devrait atteindre 3,1 % en 2018 et s'établir à 3,6 % en moyenne entre 2019 et 2020. L'Afrique centrale traîne les pieds alors que les autres régions se confortent.

Fiacre Kombo

LUTTE CONTRE LES ÉROSIONS

Une ONG collecte du ciment pour réparer les dégâts

L'association « Le Livre blanc du Congo » a lancé, le 17 avril dans le 7^e arrondissement de Brazzaville, un projet nommé « Un sac de ciment pour sauver Mfilou et ses habitants ».



Une érosion /Photo Adiac

L'ONG « Le Livre blanc du Congo » se propose de collecter, pendant trois mois, du ciment et autres matériels de construction auprès de la population de Mfilou et celle d'autres quartiers de Brazzaville pour traiter les érosions qui naissent çà et là dans cet arrondissement.

« Nous appelons la population de Brazzaville, en général, et celle de Mfilou, en particulier, à mettre la main à la pâte. Nous ne demandons qu'un seul sac de ciment par volontaire, rien de plus. Ce ciment nous permettra de réparer les dommages causés par ce phénomène. Mobilisons-nous pour sauver notre environnement », a déclaré le responsable de cette ONG, Garcel Dubblon, initiateur du projet.

Avec ce ciment, l'association procédera à la réparation des dégâts causés par la pluie, notamment le traitement des érosions hydriques et bien d'autres catastrophes naturelles nées de l'occupation anarchique des terrains. Sur les grandes artères, ce ciment permettra de boucher les nids de poule qui empêchent la population de circuler librement.

« Mfilou n'a plus de voies praticables. Depuis plus de deux ans, pour aller d'un coin à un autre, la population éprouve d'énormes difficultés à cause des embouteillages et du phénomène des demis terrains. Certains quartiers tels Mouhoumi, Sadelmi et Moutabala sont devenus inaccessibles. Au quartier L'Ombre, par exemple, l'ensablement a englouti les habitations, causant parfois mort d'hommes. D'autres ont fui simplement le quartier », a-t-il conclu.

Pour garantir la réussite de ce projet, Garcel Dubblon a sollicité l'implication de tous.

Firmin Oyé et Carmela Makita (stagiaire)

HYDROCARBURES

Les pétroliers invités à s'intéresser aux mines

Les entreprises pétrolières évoluant en République du Congo sont invitées à s'inscrire à la deuxième phase de promotion des blocs libres du secteur minier qui sera lancée lors de la conférence « Africa Oil Week » prévue en octobre, en Afrique du Sud.

« L'industrie pétrolière se doit d'être exemplaire et imaginative pour recréer de la valeur ajoutée et permettre la relance de l'économie », a déclaré le ministre des Hydrocarbures, Jean-Marc Thystère Tchicaya, lors de la réunion des prix des hydrocarbures produits en République du Congo au premier trimestre de 2018, organisée par la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), le 18 avril à Brazzaville.

La valorisation du gaz au Congo figure également parmi les priorités de ce département ministériel. « Il nous faut donc rapidement, mettre en place un cadre juridique et fiscal permettant de structurer ce volet important de notre secteur », a souligné le ministre des Hydrocarbures.

A ce sujet, notons qu'un projet de

le baril, avec une valeur moyenne de 66,8 dollars.

« Le comportement général des cours de pétrole au premier trimestre est consécutif aux événements haussiers et baissiers, à savoir l'augmentation de la production américaine dépassant dix barils par jour depuis quatre-sept ans », indique le communiqué sanctionnant la réunion.

Le strict respect de l'accord sur la réduction de la production des pays Opep et non membres, le déclin prolongé de la production du Venezuela, la réduction de la demande en raison de la maintenance des raffineries dans l'hémisphère Nord, puis les tensions géopolitiques au Moyen-Orient en sont les causes.

Ainsi, les moyennes trimestrielles des

6,5 par rapport au butane North West Europe enfin Nkossa propane est à -3,2 par rapport au propane Mont Belvieu.

« Cette embellie, certes, encore fragile, est due notamment à la politique de stabilisation des marchés pétroliers opérée par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), au travers de l'accord de coopération conclu entre les pays membres et les non membres du cartel », a déclaré Jean-Marc Thystère Tchicaya.

L'adhésion du Congo à l'Opep, en juin, traduit selon le ministre la volonté du gouvernement de placer le pays au rang des leaders mondiaux. En tant que pays exportateur de pétrole, le Congo devra participer à la définition des politiques et la prise de décisions au sein de cette organisation.

Signalons qu'au deuxième trimestre de l'année en cours, les perspectives indiquent que le marché pétrolier reste dépendant de la politique de



Les participants

loi portant code gazier est en cours de rédaction. Par ailleurs, à propos des cours du pétrole au premier trimestre 2018, il a été observé, de façon générale, une hausse de prix du baril à 5,6 dollars, par rapport au trimestre précédent.

Le Brent daté a, pour la première fois, depuis décembre 2014, dépassé le seuil de soixante-dix dollars par baril. Il a débuté le trimestre à 66, 6 dollars le baril pour se clôturer à 67, 3 dollars

prix fixés des hydrocarbures produits au Congo, en dollars par barils, se présent comme suit : Djéno mélange : 64, 8 ; Nkossa Blend : 67,1 ; Yombo : 60 ; Nkossa butane : 47,1 et Nkossa propane 32,3.

Par ailleurs, les moyennes des différentiels des prix des bruts congolais, en dollars par barils, sont les suivantes : Djéno mélange : -1,8, Nkossa Blend : -0,1 Yombo : -7,2 tous par rapport au Brent daté. Nkossa butane :

FED qui prévoit un taux de 2% d'inflation à long terme et 4,6% de chômage. Ce marché dépend également de la poursuite, par les pays membres de l'Opep, du respect, de l'accord de réduction de la production jusqu'en fin 2018, de l'éventuelle guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine ainsi que l'escalade de menaces de barrières protectionnistes par les Etats-Unis.

Lopelle Mboussa Gassia

COOPÉRATION

Le Congo et l'Union européenne font le point de la gouvernance judiciaire

Une réunion spéciale consacrée à la question a réuni les deux parties, le 18 avril à Brazzaville.

Appelée "Dialogue sectoriel", la rencontre s'est tenue dans le cadre de l'accord de Cotonou (Bénin) signé entre les pays ACP et l'Union européenne (UE). À l'occasion de ces assises, les experts de l'UE et ceux du ministère de la Justice, des droits humains et des peuples autochtones ont dressé le bilan du Projet d'action pour le renforcement de l'État de droit et des associations (Pareda), financé par les deux parties.

Ce projet visait, entre autres, à renforcer les capacités opérationnelles des personnels de justice, consolider l'État de droit au Congo et appuyer les ONG et associations de défense, de protection et promotion des droits de l'homme et de l'éducation.

Le Congo et l'UE ont aussi débattu des questions de respect de la garde à vue et de détention préventive des citoyens dans les geôles ou autres lieux de détention, de

la lutte contre la délinquance fautive mais aussi du rôle que doit jouer la société civile au Congo.

« Nous allons aborder chaque point sans tabou ni langue de bois, en vue d'encourager les bonnes pratiques et formuler les propositions d'amélioration, si cela s'avère nécessaire. Notre ultime ambition, j'en suis persuadé, est de relever le défi de la modernisation de la justice en adéquation permanente avec les attentes des justiciables », a souligné le ministre de la Justice, Ange Aimé Wilfrid Bininga qui a supervisé les travaux.

Pour l'ambassadeur de l'UE au Congo, Saskia De Lang, cette rencontre a été aussi une occasion de renforcer la coopération avec le Congo. Elle a réitéré la volonté qu'a son institution de soutenir le pays dans sa gouvernance judiciaire.

« Il s'agit d'un échange visant à faire progresser notre coopé-



Une vue des ambassadeurs lors de la cérémonie. Photo Adiac

ration. L'Union européenne, y compris ses Etats-membres, reste inclinée à accompagner le Congo avec ses moyens techniques et financiers, dans les domaines de compétence du ministère. Il y a un intérêt, de notre part, de travailler avec vous de manière à améliorer l'image du Congo », a indiqué Saskia de Lang.

En vue de permettre au Congo d'atteindre cet ultime objectif,

le garde des Sceaux a fait savoir qu'en dépit du contexte économique difficile, causé par la chute des cours du baril sur le marché mondial, le gouvernement œuvrera sans relâche à faire épanouir le service public de justice.

Cet effort se poursuivra, selon lui, par la création de nouveaux tribunaux en vue d'assurer la meilleure couverture judiciaire, la construction de nouvelles prisons pour promouvoir les

bonnes conditions de détention en milieu carcéral, ainsi que par la promotion et protection des droits des populations autochtones.

La dernière session du "Dialogue sectoriel" a eu lieu en 2014. Celle qui vient de se tenir a été rehaussée de la présence des ambassadeurs des pays-membres de l'UE parmi lesquels celui de France au Congo, Bertrand Cochery.

Firmin Oyé

SOUDAN DU SUD

Plus de deux cents enfants soldats libérés

L'information a été donnée, le 17 avril, par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). Un geste qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la troisième opération de démobilisation d'enfants enrôlés dans le pays ravagé par une guerre civile depuis décembre 2013.

« Les enfants libérés seront réunis avec leurs familles et recevront une assistance alimentaire et un soutien psychosocial d'une durée de plusieurs mois. Ils pourront également aller à l'école », a déclaré l'Unicef dans un communiqué. En février dernier, trois cent onze enfants soldats ont été relaxés. Depuis le début de la guerre civile, il y a cinq ans, plus de dix-neuf mille enfants ont été recrutés par toutes les parties en conflit, selon l'Unicef.

« les enfants ne devraient pas porter des fusils et s'entretuer. Ils devraient jouer, apprendre et s'amuser avec des amis tout en étant protégés et chéris par les adultes autour d'eux ».

Cette libération fait partie d'un programme qui doit permettre la démobilisation de sept cents enfants soldats dans la région de Yambio, dont cinq cent soixante-trois issus d'un ancien groupe rebelle du sud du pays aujourd'hui devenu l'armée nationale, dans le cadre d'un accord avec le gouvernement. L'ONU affirme que ces enfants vont commencer à réintégrer leurs communautés. D'autres enfants soldats restants sont is-

sus du principal groupe rebelle sud-soudanais dirigé par l'ancien vice-président Riek Machar. Se félicitant de cette nouvelle, dans un communiqué, David Shearer, chef de la mission de l'ONU au Soudan du Sud, a insisté que « les enfants ne devraient pas porter des fusils et s'entretuer. Ils devraient jouer, apprendre et s'amuser avec des amis tout en étant protégés et chéris par les adultes autour d'eux ». Ce projet de libération des enfants a commencé il y a six mois. Sur la première phase impliquant trois cent onze enfants, quatre-vingt-sept étaient des filles.

Le Soudan du Sud, séparé du Soudan par référendum en 2011, souffre, depuis 2013, d'une guerre civile entre les forces gouvernementales et celles de l'opposition menées par l'ancien vice-président Riek Machar. La guerre a fait environ dix mille morts et contraint des centaines de milliers de civils à l'exil. Un accord de paix conclu en août 2015 n'est pas parvenu à mettre fin au conflit.

Yvette Reine Nzaba



34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME

ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE / AFRIQUE / ASIE / MOYEN-ORIENT

Avec ou sans dédouanement **BRAZZAVILLE** **KINSHASA**
POINTE-NOIRE **MATADI, BOMA**



Contact Paris : DJAMEL
 ☎ + 331 44 92 90 90 📠 + 336 65 47 06 06
 34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya
 ✉ ttnplus wanadoo.fr
 Contact Brazzaville : Lydie
 ☎ +242 06 605 91 69 ☎ +242 05 522 49 99

ENTREPRENEURIAT

Le Pnud soutient la jeunesse centrafricaine

Dans le cadre du projet E Zingo, deuxième génération, l'agence onusienne renforce la capacité des jeunes du pays. Trente-cinq d'entre eux, issus de différents milieux, sont formés, à cet effet, à Bangui.

La culture entrepreneuriale par les jeunes reste à consolider pour faire face à la pauvreté et à la crise récurrente qu'a connue le pays. C'est dans ce contexte qu'ils sont initiés à l'entrepreneuriat au lieu de tout attendre de la Fonction publique comme l'unique l'employeur. Cet appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) en faveur des jeunes survient au moment où le président de la République, Faustin Archange Touadera, annonce seulement mille cinq cents emplois au titre de l'année 2018.

Une approche qui se distingue des autres formations à travers ses objectifs. « Cet atelier est la formation des formateurs en entrepreneuriat et à l'autonomisation économique des jeunes. En Centrafrique, nous avons formé pas mal de jeunes et des leaders mais dans le domaine de la cohésion sociale, le vivre-ensemble et la médiation. Mais quelque chose reste et cela concerne surtout le domaine de l'économie et la recherche des revenus et pour ce faire, il nous faut des encadreurs, des

leaders et des formateurs », a-t-il précisé.

Cette formation est évolutive et c'est au cas par cas. « Pour l'instant, c'est la première vague constituée de trente jeunes formés, qui vont être déployés sur le terrain. La cible est d'atteindre cent jeunes leaders capables de former leurs pairs en entrepreneuriat et ensuite, il y aura une seconde et une troisième vagues de formation des formateurs », a conclu Bénédicte Remando. Le sous-emploi et l'absence d'entrepreneuriat constituent l'une des raisons qui ont généré la crise qui paralyse le pays depuis bientôt quatre ans.

TRAFIC ILLICITE DE MUNITIONS DE GUERRE

L'OCDH s'indigne de l'interpellation d'un Casque bleu

L'association de défense des droits de l'homme a, dans un communiqué rendu public le 18 avril, critiqué la Minusca dont l'un des éléments a été pris la main dans le sac. Elle est restée perplexe de l'issue de l'enquête conjointe ouverte à cet effet, selon le communiqué, et l'entretien accordé au RJDH sur la question.

L'Observatoire suit de près l'évolution de la situation sécuritaire du pays. Outre sa prise de position contre la vente illicite de munitions

de guerre, il trouve normal que les groupes armés se retrouvent pour un conclave mais précisent, cependant, que si l'objectif est de marcher sur Bangui comme laissent entendre les médias et les réseaux sociaux, c'est malsain.

Loin de faire confiance aux enquêtes de la Minusca, l'OCDH demande une enquête qu'il veut indépendante pour faire la lumière sur cette affaire. D'ores et déjà, l'OCDH se constitue partie civile dans cette affaire rocambolesque en

saisissant le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Bangui.

Il réitère sa demande, afin que cette enquête devienne effective et qu'à l'issue, il y ait démantèlement de tout le réseau de trafics des munitions et armes de guerre avec les forces négatives qui sèment la désolation au sein de la population. L'OCDH emboîte le pas aux autorités politiques qui ont critiqué cette pratique de vente illicite d'armes aux groupes armés.

Le Cameroun renforce les mesures sécuritaires à sa frontière

Yaoundé a décidé de prendre la mesure pour éviter les incursions des bandes armées sur son territoire et qui perturbent la quiétude de la population camerounaise et le climat des affaires. Il s'agit de la création du 16e Bataillon d'infanterie motorisée (16^e BIM). Son commandement a pris fonction le 14 avril, Garoua-Boulai.

Confrontés à une crise militaro-politique, les groupes armés qui sévissent en terre centrafricaine ne cessent de menacer la sécurité transfrontalière entre le Cameroun et la Centrafrique longue de 797 km. Pour prévenir toute menace et assurer la sécurité, l'état-major de l'armée camerounaise a procédé à la création du 16e BIM dans la localité de Garoua-Boulai, dans un contexte où la tension sécuritaire n'est pas bonne avec le regroupement des ex-Séléka à Kaga-Bandoro.

Le commandant de ce bataillon, Young Ewang Mesape, a pris ses fonctions à la tête de cette nouvelle unité, le 14 avril. A sa prise de commandement, l'officier supérieur camerounais a déclaré: « Je suis prêt à faire ce qu'on attend de moi. Garoua-Boulai est une zone que je maîtrise très bien. J'ai passé deux ans à la frontière Cameroun-Centrafrique pour le compte des Nations unies et de l'Union africaine ». Le 16^e BIM s'ajoutera aux autres formations militaires déjà présentes dans le secteur, notamment la 11e Brigade d'infanterie motorisée, le Bataillon d'intervention rapide, le Groupement polyvalent d'intervention de Gendarmerie nationale.

Pour Grégoire Mvongo, gouverneur de la région de l'est, la création de ce bataillon est salutaire. « Les problèmes de sécurité qu'on enregistre dans ce pays voisin de temps en temps ont tendance à avoir des répercussions à Garoua-Boulai. La création de ce bataillon d'infanterie motorisée participe à l'ensemble des mesures prises par le chef de l'Etat pour préserver notre pays de ces atteintes à l'ordre public », a commenté le gouverneur. Selon des sources sécuritaires, Garoua-Boulai, la localité frontalière de la République centrafricaine, accueille plusieurs réfugiés.

CONCLAVE DES SÉLÉKA À KAGA-BANDORO

Le gouvernement déclare ignorer les tenants et les aboutissants des assises

Les autorités centrafricaines déclarent, jusqu'à ce jour, ne pas connaître encore le mobile réel du regroupement d'hommes en armes dans la ville. Une position affichée le 18 avril par le ministre porte-parole du gouvernement, Ange Maxime Kazagui, lors de la traditionnelle conférence de presse conjointe avec la Minusca à Bangui.

Voilà trois jours que la ville de Kaga-Bandoro, dans la préfecture de Nana-Gribizi, est sous tension et fait l'objet d'inquiétude. Celle-ci est due au rassemblement insolite d'hommes en armes dans cette ville située au centre de la République centrafricaine.

Le gouvernement, par la voix de son porte-parole, dans cette rencontre avec la presse, a dit ne pas connaître les motivations de ces groupes armés. « Nous avons observé depuis quelques jours, bien entendu, un regroupement d'hommes en armes à Kaga-Bandoro. Selon nos observations, nous ignorons encore le mobile de cette rencontre », s'est-il inquiété.

Mais il a tenu à rassurer l'opinion sur la position du gouvernement, qui est prêt à prendre des dispositions avec ses partenaires. « A l'heure actuelle, des dispositions très claires sont prises par les partenaires de la Centrafrique de manière à ne permettre, en aucun cas, que quelques groupes armés puissent entamer une descente folle ou inutile sur Bangui », a-t-il prévenu.

Position partagée par Vladimir Monteiro, porte-parole de la Minusca. « Si jamais il y a des actes de belligérance, la Minusca, dans le cadre de son mandat, prendra des mesures qu'il faudra. Nous demandons à ces groupes armés de cesser immédiatement de remettre en cause les acquis légitimes en faisant obstacle à la restauration de l'autorité de l'Etat », a-t-il fait savoir. Depuis plusieurs années, les autorités dirigeantes peinent à restaurer l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire.

JUSTICE

Les autorités de Bangassou appellent au renforcement de la chaîne pénale

La montée inquiétante de la justice populaire dans la localité continuant d'inquiéter les autorités administratives, le sous-préfet, Richard Noudemona, a plaidé pour que le pouvoir judiciaire puisse couvrir l'ensemble du pays. Il l'a fait savoir au RJDH, lors de son passage dans la région.

La préfecture du Mbomou est fragilisée par le conflit entretenu par les groupes armés dans la région. Cette situation sécuritaire difficile laisse la voie libre aux pratiques de justice populaire. C'est dans ce contexte que le sous-préfet de Bangassou, chef-lieu de la préfecture de Mbomou, plaide pour le renforcement de la chaîne pénale en vue d'éradiquer ce phénomène.

La tuerie sans aucune forme de procès des personnes est un cas de trop, selon le représentant du gouvernement à Bangassou. « Les cas sont récurrents dans la ville et certaines localités proches de Bangassou. Il y a un pasteur et une femme accusés de pratique de sorcellerie qui ont été tués par des anti-Balaka et une autre personne a été enterrée vivante par des habitants », a-t-il décrié.

Il n'est pas le seul à prôner cette vision ; les religieux sont du même avis que lui: « Nous déplorons ce genre de pratiques, dont sont victimes certaines couches sociales de Bangassou. La justice est la seule voie de recours et non la justice populaire. C'est pourquoi, nous demandons un renforcement de l'appareil judiciaire dans le Mbomou », a insisté un ministre du culte, sous couvert d'anonymat.

La justice populaire refait surface à travers le pays. Les groupes armés sont en première ligne au moment où les officiers de police judiciaire s'organisent pour commencer les enquêtes sur les crimes de guerre commis dans le pays.

Nestor N'Gampoula et RJDH

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE





UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Dépliants



Livres Calendriers Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

CROISSANCE MONDIALE

Les tensions commerciales pourraient faire chuter les prévisions actuelles

Le Fonds monétaire international (FMI) a prévenu, le 17 avril, que les solides prévisions de croissance portées par l'Europe, les Etats-Unis et certains pays émergents pourraient régresser, après 2020, du fait des tensions commerciales en cours.

L'institution financière a mis en garde contre le risque encouru, annonçant qu'après avoir progressé de 3,8% en 2017, le produit intérieur brut (PIB) mondial devrait accélérer à 3,9% en 2018 et 2019. Un rythme qui demeure inchangé par rapport aux précédentes prévisions de janvier, selon le FMI, qui a évoqué cette situation en prélude à ses réunions du printemps.

L'économie évolue dans une bonne dynamique près de dix ans après la récession mondiale, a-t-on souligné, ajoutant que cela est possible grâce aux échanges de biens et de services dont le volume devrait croître de 5,1% cette année après 4,9% en 2017.

Le FMI a indiqué que pour

2018, les prévisions ont même été relevées pour certains pays. Il s'agit, entre autres, des Etats-Unis (2,9%) dopés par leurs réformes fiscales, des pays de la zone euro (2,4%) dont la France, qui a engagé des réformes, mais aussi l'Italie et l'Espagne. Le Brésil conforte éga-

lement sa sortie de récession avec une croissance de 2,3%. S'agissant de l'Asie, l'institution prévoit que le Japon et la Chine auront respectivement 1,2 % et 6,6% de croissance. Quant à l'Inde, elle va enregistrer aussi une performance solide afin de contribuer au dynamisme mondial avec 7,4%. Commentant ces prévisions lors d'une conférence de presse, le chef économiste, Maurice Obstfeld, a dit que « sur cette toile de fond positive, les perspectives d'un conflit sur le commerce détonnent ». Il a souligné qu'une guerre commer-

ciale ne ferait que des perdants. « Les économies avancées se heurtent au vieillissement de la population, à la diminution du taux de participation au marché du travail et à une faible croissance de la productivité », a poursuivi l'économiste du FMI.

La semaine dernière, la directrice du FMI, Christine Lagarde, avait évoqué la probable récession de la croissance mondiale. « Le tableau est actuellement lumineux. Mais nous pouvons voir des nuages plus sombres pointer à l'horizon », avait-elle souligné.

Devant cet état de chose, l'institution souhaite que les pays exportateurs de matières premières puissent diversifier leurs économies s'ils veulent effectivement accroître leur expansion et leur capacité de résistance en cas de crise. Pour ce qui est des risques géopolitiques, le FMI a insisté sur le fait qu'ils ne devraient pas être sous-estimés.

Rappelons que depuis le mois de mars, les Etats-Unis ont multiplié des mesures protectionnistes. Ils ont imposé des droits de douanes de 25% sur les importations d'acier et 10% sur celles d'aluminium. Washington a aussi dressé une liste provisoire de produits chinois représentant cinquante milliards d'importations qu'il veut soumettre à de nouvelles taxes pour compenser les pratiques commerciales « déloyales ». Ce que la Chine n'a pas voulu puisqu'elle a réagi sans plus tarder avec des représailles dans des proportions identiques visant des produits américains. Une démarche qui a poussé le président américain, Donald Trump, à surenchérir en menaçant de viser pour cent cinquante milliards de dollars d'importations chinoises.

Nestor N'Gampoula

« Les économies avancées se heurtent au vieillissement de la population, à la diminution du taux de participation au marché du travail et à une faible croissance de la productivité »



Profitez de nos FORFAITS PEINTURE durant toute l'année.

Berline

390 000

FCFA TTC



4x4

490 000

FCFA TTC

*Valable pour tous types de véhicules

*Hors carrosserie et pièces de rechange.

*Tous travaux de carrosserie feront l'objet d'un devis complémentaire.



Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bid Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39
Email : cfaomotorscongo@cfao.com

TRIBUNE LIBRE

Gouvernance de l'Union africaine : vers l'émancipation du continent ?

Le 30^e sommet de l'Union africaine (UA) tenu du 29 au 30 janvier 2018 à Addis-Abeba, en Ethiopie, a généralisé l'application de la taxe de 0,20% sur les importations à tous les États membres pour autofinancer ses activités. Loin de faire l'unanimité, cette taxe adoptée depuis 2016 révèle les dimensions de l'impasse d'une gouvernance perfectible :

1) idéologique : l'organisation panafricaine créée le 23 mai 1963 à Addis-Abeba par trente-deux États, sous le nom d'Organisation de l'unité africaine, devenue depuis le 9 juillet 2002 l'UA, souffre d'une tare congénitale : l'opposition des fédéralistes guidés par Kwamé Nkrumah (1909-1972) souhaitant créer une nation africaine, avec transfert de la souveraineté des États à l'UA, contre les souverainistes, éclairés par Léopold Sédar Senghor (1906-2001), défendant une Afrique des États indépendants qui coopèrent entre eux pour décoloniser le continent. Le triomphe des souverainistes de 1963 à 2002 fit de l'UA une hyper bureaucratie au service du néocolonialisme. Les fédéralistes qui pourvoient le libre échange depuis 2002 ne font pas mieux, faute de leadership efficace ;

2) éthique : le président de l'UA cumule sa fonction avec celle qu'il exerce dans son pays d'origine. Élu par ses pairs pour un an seulement, sans être évalué par le mécanisme d'auto-surveillance de l'UA datant de 2003 qui atteste de ses performances dans son pays, il travaille par intermittence et dirige l'UA par correspondance en s'appuyant sur le président de la Commission, élu pour quatre ans. L'élection depuis 2018 d'un vice-président dans chacune des six unions économiques régionales par le même processus, n'enracine pas les valeurs de la démocratie. Alors qu'un président permanent, élu pour cinq ans par les parlementaires africains, serait plus crédible ;

3) financière : le budget global de l'UA est passé de 219 millions de dollars en 2010 à 800 millions de dollars en 2018. Il est financé à 26% seulement par les États membres et à 74% par les donateurs (Union européenne, États-Unis, Chine et Banque mondiale). La part du fonctionnement représente 36,10% du total et celle des investissements 63,90%. Les membres financent le fonctionnement à 99,50% et les investissements à 7,50%. Les donateurs qui financent le fonctionnement à 0,50% et les investissements à 92,50% fixent les orientations stratégiques de l'UA. La Commission consomme 83,98% du budget total et les organes spécialisés 16,02%. Les salaires et pensions représentent 51,80% des dépenses de la Commission contre 48,20% pour les programmes spéciaux. Le parlement consultatif consomme 51,33% du budget des organes spécialisés, la Cour de justice 28,90%, la Commission des droits de l'Homme 13,69%, le Conseil économique, social et culturel 6,08% ;

4) décisionnelle : les membres ont décidé, en 2016, d'augmenter leur contribution statutaire annuelle à 65% sur cinq ans. Mais, sur les 325 millions de dollars de contributions dues par an, seulement 67% sont recouverts, car 55,56% des membres sont quasi défaillants. Les principaux contributeurs (Afrique du Sud, Algérie, Égypte, Libye et Nigeria) participent chacun à 12,9%.

C'est pourquoi, en 2017, les membres décidèrent d'autofinancer la totalité du budget par les recettes fiscales sans s'accorder sur les moyens. Le rapport du Conseil exécutif (2012) proposait une taxe de 0,2% sur les importations pour 325 millions de dollars par an et sur les exportations pour 129,8 millions de dollars par an. En 2017, se sont ajoutées les taxes de deux dollars sur les nuits d'hôtels et de dix dollars sur les billets d'avion pour les vols en partance ou à destination de l'Afrique qui génèrent 730 millions de dollars par an. Une taxe additionnelle de 0,005 dollar par SMS échangé sur le continent qui rapporte 1,6 milliard de dollars par an. Soit au total 2,7062 milliards de dollars.

Ces mesures risquent d'aggraver les déficits des balances commerciales des États et d'appauvrir les consommateurs africains, alors qu'il aurait été plus équitable de taxer davantage les matières premières et autres services exportés. Une taxe d'exportation de 0,5% sur les hydrocarbures rapporte 602 millions de dollars par an et celle de 0,2% sur les polices d'assurance génère 220 millions de dollars par an. Le développement du commerce interafricain, estimé entre 14% et 28% d'ici à 2021, produit 35 milliards de dollars de recettes par an. Soit au total 35,822 milliards de dollars.

Ainsi, les conflits d'intérêt entre les membres font de l'UA une hyper bureaucratie, incapable de s'émanciper de sa tutelle, alors qu'elle dispose d'importantes ressources fiscales mobilisables. L'émancipation de l'UA exige qu'elle devienne plus un outil d'intégration économique et monétaire que politique, assurant sans complexe, son autonomie financière et une saine administration.

Emmanuel Okamba,
maître de conférences HDR
en sciences de gestion

NIGERIA

L'Unicef accuse Boko Haram d'avoir enlevé plus de mille enfants

L'information a été donnée par un responsable de l'agence onusienne dans le pays, Mohamed Malick Fall, cité dans un communiqué.

Mohamed Malick Fall a indiqué que depuis 2013, plus de mille enfants ont été enlevés par Boko Haram dans le nord-est du Nigeria, dont les deux cent soixante-seize filles kidnappées à Chibok, en 2014. On chiffre à plus de vingt mille morts et 2,6 millions de déplacés, provoqués par l'insurrection de Boko Haram, qui cherche à instaurer un califat dans le nord-est du Nigeria. Ses cibles de prédilection sont les écoles, notamment celles qui appliquent un programme laïc. Pour Boko Haram, « l'éducation occidentale est un pêché ».

Le groupe jihadiste a déjà tué au moins deux mille deux cent quatre-vingt-quinze enseignants et détruit plus de mille quatre cents écoles, selon l'Unicef. Depuis son arrivée au pouvoir en 2015, le président nigérian, Muhammadu Buhari, a déployé

un effort de guerre sans précédent face au groupe islamiste armé. Mais ce groupe a conservé une capacité importante à mener des opérations « sauvages » de grande envergure, notamment contre des civils, au Nigeria, au Cameroun et au Niger.

En février dernier, les jihadistes, spécialisés dans le kidnapping de masse, ont enlevé cent onze écolières à Dapchi, dans le nord-est du pays, avant de les libérer. Ce qui a ravivé le douloureux souvenir du drame de Chibok, en avril 2014, enlevant quelque deux cent soixante-seize jeunes filles dans un pensionnat. Plus de cent d'entre elles seraient toujours détenues par le groupe, provoquant une vague d'émotion mondiale, relayée par la Première dame des États-Unis de l'époque, Michelle Obama.

Noël Ndong

SOMMET SUR LE CLIMAT

Le Forum panafricain des ambassadeurs entend apporter sa contribution

Le Forum panafricain des ambassadeurs du climat a promis d'apporter sa contribution au sommet international des chefs d'État de la Commission climat du bassin du Congo et du Fonds bleu qui va se tenir à Brazzaville, le 25 avril. Le bureau de cette association a fait cette déclaration à l'issue de l'audience que lui a accordée, le 18 avril, le président du Sénat, Pierre Ngolo. A la fin des entretiens, le chef de la délégation, Francis Mexint Itoua Ngoma, s'est prêté aux questions de la presse.

Selon lui, il est temps que les Africains s'approprient les dispositions pertinentes de l'Accord de Paris et qu'ils comprennent la nécessité de propo-

ser des ripostes positives contre toutes les attaques climatiques exercées par les humains.

« Nous avons en Afrique le deuxième poumon écologique du monde, le Bassin du Congo. Il revient à notre continent de profiter des bienfaits de ce maillon riche en biodiversité et qui régule au mieux le climat sur l'ensemble de la planète », a conseillé Itoua Ngoma, avant de condamner l'action des grands pollueurs du monde qu'il affirme être des « délinquants écologiques ».

Il a invité à cet effet tout le monde à se lever contre les actes néfastes de l'homme contre la nature.

Roger Ngombé

AFRIQUE DU SUD

Le satellite le plus moderne d'Afrique prêt au lancement

L'annonce a été faite par le ministre sud-africain des Sciences et technologies, Mmamoloko Kubayi-Ngubane, précisant que l'appareil sera lancé vers l'Inde, en juillet.

Pour marquer le prochain lancement du plus gros et plus avancé des satellites cubiques (CubeSat) conçus en Afrique, une cérémonie a été organisée le 17 avril, à l'Université de technologie de la péninsule du Cap (CPUT). Ce nano-satellite de 4 kg, baptisé Zacube-2, a été développé par la CPUT en coopération avec l'Institut franco-sud-africain de technologie (F'SATI). Selon des spécialistes, ce satellite permettra de suivre les déplacements des navires le long des côtes sud-africaines et de

détecter à l'avance les feux de forêt par le biais d'un dispositif d'imagerie développé par le Conseil sud-africain pour la recherche scientifique et industrielle. Le projet, financé par le Département sud-africain des sciences et technologies, est géré par l'Agence spatiale nationale d'Afrique du Sud. Il est le fruit d'une étroite collaboration avec l'Université de Montpellier en France, l'ambassade de France en Afrique du Sud et la Chambre de commerce de Paris.

Notons que Zacube-2 est le second nano-satellite développé par l'Afrique du Sud. Son prédécesseur, Zacube-1, avait été lancé en 2013 pour étudier le climat.

Nestor N'Gampoula

NÉCROLOGIE

Djason Philosophe, la famille Pangui, Ngobo, Jean Ignace Pangui ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur mère Pangui Elise, survenu à Brazzaville le 16 avril 2018 à 18h. La veillée se tient au 33 bis, de la rue Berthe à Talangaï, derriere l'hopital de base de Talangaï. La date de l'inhumation vous sera communiqué ulterieurement.



La famille Paraiso Bambéro Agboluajé et leur lignée parentale à savoir : Mansour, Thérèse Paraiso, Adouni Kifayatou, Yolande Dimi, Massy, Fatou, Inès, Yasmine, Malick, Tarick , Ivan, Salim Paraiso, Angele, Rose, Samuel, Jean, Fall, Alexandre,



Laurant , Akim, Nadia Paraiso, Mariam, Anzime Alao, Angelique Paraiso et son mari, Boretto du Benin Kalipe de Vogan Caetano du Benin, Planes de St Laurent-de Cerdans, les familles parentées, alliées et amis ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de Denis Patrice Paraison Moudinou, survenu le 12 avril 2018 à Paris en France. La dépouille mortelle arrive à Pointe-Noire ce jeudi 19 avril 2018 à 17 heures et l'office religieux aura lieu le vendredi 20 avril 2018 à 13 heures à la grande mosquée de Pointe-Noire suivi de l'inhumation au cimetière de Loubou. La prière de l'absent se passera le lundi 23 avril 2018 à 10 heures au domicile de Mr Mansour Paraiso situé au centre ville, en face du Consulat de France.

FAIRE-PART

Les familles Okombi Ebandza, Keïta Fatou, Okoko, Ndenguet Atiki, Yomby Opango et autres vous informe de la messe qui sera dite le dimanche 22 avril 2018 en l'église Sainte-Anne du Congo à 10h, suite aux quarante jours de la disparition de la nommée Okombi Loki Véronique décédée le 11 mars 2018 à Brazzaville.

Paterne Kiakouama, agent des Dépêches de Brazzaville, Clotilde Kiakouama et famille informent les parents, ami(e)s et connaissances du décès de Omar Bongo Matoko (mécanicien à Pointe-Noire) survenu le 12 avril 2018 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°99 de la rue Jolly à Bacongo. La date de l'inhumation vous sera communiquée ulterieurement.



CAMPAGNE DE RAPPEL

Véhicules de marque TOYOTA

AIRBAGS FRONTAUX



Toyota Motors Corporation (TMC), représentée au Congo par CFAO Motors, son représentant officiel, souhaite informer ses clients d'une campagne de rappel.

Cette campagne concerne les modèles :

- YARIS produits entre 2006 et 2012
- COROLLA produits entre 2002 et 2014
- RAV4 produits entre 2003 et 2005
- HILUX et FORTUNER produits entre 2003 et 2011.

Dans un souci de qualité de service et de transparence, nous invitons les propriétaires de véhicules Toyota (gamme précédemment citées), à prendre rendez-vous pour une intervention chez leur Concessionnaire CFAO Motors le plus proche. L'intervention consiste à remplacer le gonfleur de l'airbag frontal conducteur ou passager. Cette intervention sera entièrement gratuite.

Les équipes de CFAO Motors se tiennent à votre disposition dès aujourd'hui pour la prise de rendez-vous et vous recevront dans leurs ateliers dans les meilleurs délais.

La Direction Générale

Contacts :

Pointe-Noire : 13, Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP : 1110 - Tél. : (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP : 247 - Tél. : (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39
Email : cfaomotorscongo@cfao.com

GESTION DES FONDS HUMANITAIRES

Le gouvernement décide de la création d'une agence

Les ressources de la structure qui sera bientôt mise en place, selon le Conseil des ministres du 16 avril, proviendront notamment des allocations budgétaires émergeant du budget de l'Etat, de la solidarité nationale et internationale, des subventions directes ainsi que des dons et legs.

Le projet d'arrêté adopté le 16 avril par le gouvernement congolais confie à l'Agence de gestion de fonds humanitaires (AGFH), en République démocratique du Congo, la mission de gérer, de suivre et de contrôler les fonds humanitaires et d'œuvrer pour la canalisation de tous les flux financiers qui touchent ce secteur, d'une part, et d'assurer la coordination des interventions des actions humanitaires et de réinsertions sociales, d'autre part. L'agence devra, en quelque sorte, prendre soin des victimes des catastrophes naturelles et autres situations d'urgence se produisant sur le territoire national. Cette structure, dotée d'une autonomie administrative et financière dans la gestion des fonds, devra également assurer la réinsertion sociale de tous les Congolais, notamment les



Transport de l'aide humanitaire/John Bompengo-R.O

personnes frappées par les catastrophes naturelles, les déplacés internes, les refoulés, les retournés et les anciens militaires démobilisés.

À en croire le compte-rendu du Conseil des ministres, « ce texte est motivé par le devoir qui incombe au gouvernement de la République démocratique

du Congo, au premier chef, de prendre soin des victimes des catastrophes naturelles et autres situations d'urgence se produisant sur son territoire en leur assurant une réinsertion efficace et pérenne mais aussi et surtout par le besoin de créer un cadre permanent d'intervention de

l'État en vue de la réinsertion sociale de tous les Congolais qui ont connu la rupture de la structure normale de la vie dont les personnes frappées par les catastrophes naturelles, les déplacés internes, les compatriotes refoulés, les retournés et les anciens militaires démobilisés, et cela se fera

par des procédés techniques d'opérationnalité plus souples et plus efficaces ».

L'AGFD sera gérée par un coordonnateur assisté de deux adjoints. Il aura, dans son comité de pilotage, les ministres de la Solidarité et actions humanitaires, de l'Intérieur et sécurité, de la Défense nationale, anciens combattants et réinsertion ainsi que ceux des Finances, des Affaires sociales et de la santé. L'idée de créer l'AGFD, notons-le, est intervenue quelques jours après la disponibilité par le gouvernement d'un montant de cent millions de dollars américains pour répondre à la crise humanitaire dans le pays. C'est également après que le gouvernement congolais a boycotté la conférence des donateurs, tenue récemment à Genève, en Suisse.

Lucien Dianzenza



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

VISAS POUR LA CRÉATION

Microméga et Djo Ngeleka lauréats 2018

Choisis respectivement comme représentants de la RDC en musique et théâtre, le slameur kinois et l'auteur lushois sont en résidence à la Cité internationale des arts (Paris) depuis le 9 avril.

Il est prévu que Microméga, lauréat en musique, se produise en showcase en mai, à la Cité internationale des arts. Pas chanteur mais plutôt slameur hors pair populaire dans le monde du slam de Kinshasa, il est même sa fierté, disent d'aucuns. Nombreux sont ceux qui doivent se réjouir de son succès car ils s'accordaient déjà pour soutenir qu'il est à l'échelle nationale. En effet, après cette sélection bien méritée, c'est à présent en qualité d'ambassadeur de la RDC qu'il est en résidence à Paris, en France. Il va sans dire que ses chroniques hebdomadaires, diffusées depuis un an à la radio «Top Congo FM», vont manquer à ces Kinois qui avaient pris l'habitude de le suivre avec délectation. Sans conteste, sa manière de retracer l'actualité du pays au travers de ses slams aux textes réalistes teintés d'un humour subtil retenait l'attention.

De son vrai nom Jean-Benoît Bokoli Bandefu, Microméga étant celui d'artiste, il est surnommé à juste titre « le verbivore » par ses habituels fans comptés aussi parmi les auditeurs de la radio susmentionnée. Ceux qui l'on découvert par ce média apprécient ce rendez-vous honoré chaque semaine par l'artiste maniant les mots avec malice et justesse, au travers de rimes allusives pleines de raison.

Que les fans de Microméga revendiquent son envergure nationale rejoint la noble prétention du slameur qui, lui-même, « se définit avant tout comme poète congolais

vivant à Kinshasa », souligne l'Institut français (IF), dans la présentation qu'il en fait. Et de le paraphraser que « c'est dans le fleuve Congo qu'il "pêche ses rêves liquides", et de lui qu'il puise son inspiration ». Habile avec les mots, comme les guitaristes peuvent l'être avec un instrument pour traduire leurs émotions, « le verbivore » s'est lancé à corps perdu dans le slam à partir de 2010. C'est de la sorte qu'en 2013 l'opportunité lui est offerte d'intervenir aux côtés de Grand Corps Malade à son concert à Kinshasa.

La scène n'est pas la seule voie qu'emprunte Microméga pour porter sa voix au monde. Il use aussi de sa plume pour le faire. À cet effet, il a publié deux recueils de slam dont les titres singuliers portent la signature du « verbivore ». Le premier, «Au clair de ma voix – poèmes à lire avec les oreilles», est paru en 2015 aux Éditions Weyrich, tandis que le second, «Rimes nationales – Slam colligés», est sorti aux Éditions Mediaspaul en mai 2017. D'aucuns tiennent le slameur kinois pour une figure de proue du mouvement slam dans la ville. Coordonnateur de LipopoSlam, association œuvrant pour la promotion de cet art oratoire poétique, il anime à ce titre des ateliers slam dans plusieurs écoles dont le Lycée français de Kinshasa.

La RDC aligne deux lauréats

Autre lauréat congolais avec Microméga, Djo Ngeleka n'est pas que comédien. Dans son univers, le théâtre, il navigue entre plusieurs eaux. Il est également metteur en scène, auteur et humoriste. Ce brillant artiste est natif de Lubumbashi où il vit et travaille. Son génie et mérite, c'est avant tout d'avoir évolué depuis plusieurs années sans repère et



<Liens associés multiples>

sans influence artistique. Et pour cause ? Notre théâtrien est arrivé dans le métier au moment où tout le monde abandonnait la scène dans sa ville. Voilà qui l'a mené, depuis 2010, à la quête d'un théâtre novateur quitte à rompre avec « l'esthétique de la complaisance liée au besoin de survie locale », soutient l'IF.

Pendant sa résidence de trois mois entamée le 9 avril et censée s'achever le 8 juillet, Djo Ngeleka va travailler sur le projet « Nos beaux jours : sens et essence du langage au théâtre », à réaliser

en trois phases. Il se présente tel « un espace de recherche d'un théâtre de parole et de geste. De parole comme action et de geste pour révéler les passions et exprimer les sentiments », apprend-on. Il a débuté par une période de recherche dramaturgique qui sera suivie d'une période d'immersion et d'association au travail de création de la Mc93 de Bobigny. Il va consister à « Emmener Beckett et les personnages pleins d'humanité de « Oh les beaux jours » à Lubumbashi, pour interroger l'état d'entropie sociétale auquel font face les citoyens à chaque instant de leur vie, mais paradoxalement où vivre les beaux jours semble être crucial », nous apprend l'IF de Lubumbashi. Du reste, partenaire du projet avec la Cité internationale des arts et la Mc93 de Bobigny, l'espace

va servir de cadre à l'expérimentation de création. Retenons que Visas pour la création est un programme de résidence destiné aux jeunes talents, à des artistes résidant soit en Afrique, soit aux Caraïbes, désireux de développer un projet précis de recherche ou de création en France ou dans un autre pays d'Afrique ou des Caraïbes. La résidence a pour but d'aider ces artistes à se perfectionner en donnant un coup d'accélérateur à leur carrière.

Nioni Masela

NOMINATION À LA PRIMATURE

Félix Tshisekedi pas du tout intéressé

Dans un communiqué publié le 17 avril, à Kinshasa, le président de l'UDPS coupe court aux rumeurs persistantes concernant un quelconque rapprochement entre son parti et le pouvoir pour un poste de Premier ministre qu'on lui ferait miroiter.

Une folle rumeur a circulé récemment dans l'opinion, faisant état des négociations secrètes entre l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) et le pouvoir dans l'optique de la nomination de Félix Tshisekedi au poste de Premier ministre, en remplacement de Bruno Tshibala.

Dans sa stratégie de vouloir jouer sur le temps par le biais d'une énième transition censée retarder davantage les échéances électorales, la majorité présidentielle serait prête à sacrifier Bruno Tshibala au profit du président du Rassemblement, se convainc-t-on dans les milieux de l'opposition. Et le dévolu serait jeté sur Félix Tshisekedi, le même à qui on avait refusé hier ce poste au profit de Bruno Tshibala qui actuellement, ne serait plus en odeur de sainteté avec ceux qui l'ont pistonné. Vrai ou faux, en tout cas la rumeur s'est nettement répandue dans la ville au point d'agacer le principal concerné qui ne reconnaît pas avoir eu de telles tractations avec le pouvoir, ni personnellement ni sous le couvert de son

parti.

C'est par le biais d'un communiqué de presse publié mardi que Félix Tshisekedi a livré sa version des faits, démentant à la même occasion cette information distillée tendancieuse-



Félix Tshisekedi

ment dans l'opinion dans le but de le discréditer. Il dénonce une « campagne diffamatoire » initiée par « des forces centrifuges du pouvoir et des complexés politiques » dans le but de le diffamer.

Alain Diasso

ACTIVITÉS MINIÈRES

Un appel du pied de la Gécamines aux entreprises américaines

La société publique est prête à envisager des partenariats pour des projets de fourniture des minerais, a indiqué le président de son conseil d'administration, Albert Yuma, au cours de son séjour de travail aux États-Unis d'Amérique.

Après la page de la révision du code minier, l'heure est désormais à l'offensive commerciale. La légère remontée des cours des matières premières redonnent de l'appétit aux différents acteurs du secteur. Par ailleurs, il y a aussi les résultats plutôt intéressants de l'exercice 2017. En effet, le rapport de la Chambre des mines indique une production minière en hausse : 1 571 tonnes de coltan, 73 900 tonnes de cobalt, 12 293 tonnes de cassitérite. En plus de voir sa production en hausse, le pays présente également de nombreuses opportunités, dont la disponibilité sur le territoire national de 34 % des réserves mondiales de coltan et plus de 60 % des réserves mondiales de cobalt. Il faut signaler une baisse de la production de wolframite, à peine 194 tonnes en 2017 alors que le volume produit en 2007 s'établissait à 1 200 tonnes par an.

L'ensemble des potentialités minières place la RDC en position de force dans le développement de certaines chaînes de valeur, dont la transition énergé-

tique, les nouveaux usages digitaux et même de communication. S'adressant au parterre d'hommes d'affaires, Albert Yuma a fait remarquer qu'il n'existe pas de substance de substitution à ces produits stratégiques.

En définitive, la porte est ouverte aux investisseurs américains et européens. Selon Albert Yuma, le président américain, Donald Trump, a affiché une réelle volonté de diversifier et de sécuriser la chaîne d'approvisionnement des États-Unis d'Amérique. Saisissant ainsi la balle au bond, le président du conseil d'administration de la Gécamines et président de la Fédération des entreprises du Congo a présenté la cartographie minière du pays aux opérateurs économiques américains. Même si les Chinois restent pour l'heure majoritaires, la RDC ne ménage aucun effort pour diversifier les investissements dans ce secteur. Il a profité justement de cet auditoire pour évoquer la possibilité d'envisager des partenariats avec des entreprises américaines pour développer des projets de fourniture des minerais. Dans la délégation congolaise en Amérique, il faut signaler la présence des parlementaires et représentants de la présidence de la République et du ministère des Mines.

Laurent Essolomwa

SYNERGIE

Des directeurs d'espaces culturels des provinces rencontrent leurs pairs de Kinshasa

Réunis dans la capitale à l'initiative de Wallonie-Bruxelles international (WBI), les opérateurs culturels venus de Kisangani, Kananga, Lubumbashi, Kikwit, Bukavu, Matadi et Goma ont devisé avec la presse, le 16 avril, dans la salle de spectacle du centre culturel belge en présence de leurs homologues de la ville.

La salle Brel du Centre Wallonie-Bruxelles (CWB) a servi de cadre à la conférence de presse qui devrait faire date. C'était une première pour la plupart des journalistes kinois de se trouver face à la dizaine de directeurs de centres culturels de sept provinces en séjour de travail dans leurs murs. Grandes vedettes de la rencontre, elles ont présenté leurs structures respectives à tour de rôle. Ce défilé intéressant sur le podium de la salle Brel a permis aux médias de se faire une meilleure idée de l'atmosphère culturelle des espaces qu'administre la dizaine des partenaires de WBI accueillis par leurs pairs de Kinshasa.

Un moment de découverte et assez instructif sur les activités menées au quotidien par des lieux culturels parmi lesquels certains ne sont pas vraiment



Une vue globale des directeurs de centre culturels en séjour à Kinshasa

connus. C'est le cas notamment de la Rencontre des opérateurs culturels de Kananga dont plusieurs entendaient parler pour la première fois, pareil pour le Canacu, actif à Kikwit, et les Trois Tamis de Bukavu. C'est un peu différent pour le Centre culturel Liak Likumbi de Matadi que l'on connaît un peu mieux grâce à sa proximité avec Kinshasa qui a permis des collaborations fréquentes avec le Théâtre des

intrigants. On en dirait tout autant du Foyer Culturel de Goma dont le Festival Amani fait une large publicité. Un focus tout particulier était réservé à Lubumbashi représenté par quatre différentes personnalités de son univers culturel. Il s'agit de Kiat (enseignant à l'Institut des beaux-arts), Patrick Mukereza (directeur exécutif du Centre d'Art Waza? anciennement connu sous l'appellation

de Picha dont il s'est détaché), Douglas Masamuna (promoteur du festival Kidogo Kidogo) et de Francesco Nchikala (initiateur de l'Auberge d'Art Manus). La présence d'une forte délégation lushoise, plus importante que toutes les autres, s'est justifiée par la tenue d'un événement dont elle est le centre de mire depuis le 17 avril. Il a été porté à la connaissance de l'assistance l'organisation de

« Lubum à Kin », une programmation avec concerts, expositions, projections de films et conférences. À cet effet, le CWB voudrait faire découvrir les talents de Lubumbashi dans différents domaines artistiques, à savoir le cinéma, les arts plastiques et contemporains, la musique et la photographie. Même si les culturels des provinces ont volé la vedette aux Kinois, il faut noter qu'ils n'étaient pas exclus de la conférence de presse. Il est à indiquer, d'ailleurs, que c'est en vue d'un travail en synergie avec leurs pairs de Kinshasa qu'ils ont fait le déplacement pour la capitale. Il nous revient, dès lors, que le Tarmac des auteurs, la Compagnie du théâtre des intrigants, Guez Arena et le Collectif Sadi à Kinshasa sont notamment les structures locales qui sont censées œuvrer à cette fin. Il est donc prévu, dans l'agenda, des travaux fondés sur « la possibilité de mettre en place un réseau qui favoriserait des échanges, des collaborations entre eux », a souligné WBI.

Nioni Masela

CENTRALE DE RISQUE

Le retard du régulateur expose gravement le système financier

L'absence du dispositif électronique continue à affecter le secteur financier qui ne dispose pas, à ce jour, d'une sorte de point d'intersection entre différentes institutions financières. Face à cette situation, des voix s'élèvent pour proposer la mise en place d'une structure unique pour mieux organiser le système financier en RDC.

Si le projet ne date pas d'aujourd'hui, les acteurs du secteur bancaire viennent de le remettre sur la table au regard de l'évolution des crédits et même de l'assouplissement progressif des modalités d'accès. Ils relancent ainsi la problématique de la création d'une centrale de risque véritablement nationale pour sécuriser la gestion directe des clients qui viennent souscrire des crédits auprès des institutions financières du pays.

Pour les uns, il s'agit d'une réforme majeure et indispensable. Ils appellent les acteurs du secteur financier à accentuer la pression sur le régulateur, en l'occurrence la Banque centrale du Congo. En effet, il est difficile d'améliorer l'accès au crédit sans une base de données des clients demandeurs dans les institutions essentiellement

bancaires du pays. Pour les autres, il n'est pas question d'en limiter l'usage aux seules institutions bancaires, même si elles concentrent l'essentiel des transactions financières du secteur. Actuellement, les coopératives et institutions de micro-finance occupent une part de plus importante dans le système financier du pays. À ce stade, la centrale de risque tente de résoudre l'épineux problème du remboursement des crédits. La question est d'autant plus épineuse que le pays, par le fait de la pauvreté et de la crise économique qui secoue la vie nationale, compte un grand nombre d'insolvables parmi les clients demandeurs dans différentes catégories socio-professionnelles. L'apport du dispositif se vérifie d'abord par la possibilité pour l'institution de mener une enquête plus approfondie sur chaque client demandeur de crédit. Cette étape va permettre d'écarter ou de valider la requête sur la base de renseignements fiables et vérifiables. L'historique du client, c'est-à-dire son identité et son parcours précédent, rassure davantage l'institution avant de prendre la décision d'accorder un crédit.

Laurent Essolomwa

ASSISTANCE

Remise des kits agricoles et de pêche aux réfugiés centrafricains

Au total trois mille cinq cents ménages des réfugiés et familles d'accueil ont été ciblés par le don de Caritas Congo pour leur permettre une autonomisation.

L'assistance rendue possible grâce au financement du gouvernement allemand et de la Caritas Allemagne/DCV s'inscrit dans le cadre d'un projet d'appui multisectoriel en sécurité alimentaire dans les territoires de Mobayi-Mbongo et Yakoma, au diocèse de Molegbe, dans la province du Nord-Ubangi. Huit sites ont été sélectionnés et les quatre premiers ont déjà été servis et la distribution se poursuivra jusqu'à lundi sur les sites restants. Ce projet vise la lutte contre l'insécurité alimentaire dans les zones d'accueil et permet de promouvoir la cohabitation pacifique entre les réfugiés et les communautés hôtes. De manière spécifique, il est question d'appuyer trois mille cinq cents ménages des réfugiés centrafricains et leurs familles d'accueil dans des activités d'agriculture vivrière et de pêche. Les bénéficiaires sont ainsi mille sept cent cinquante réfugiés centrafricains et les familles d'accueil pour l'agriculture et mille sept cent cinquante autres pour la pêche.

La distribution de cette assistance a été faite par l'abbé Egide de la Croix Mbimba Mokumbu, coordonnateur de la Caritas-Développe-

ment Molegbe, aux noms de Mgr Dominique Bulamatari, évêque de Molegbe, du secrétaire exécutif de Caritas Congo et de la Caritas Allemagne. S'adressant aux bénéficiaires, l'abbé Egide les a exhortés à bien utiliser les intrants et à profiter des semences mises à leur disposition pour leur autonomisation. « Ces intrants et semences ne doivent pas être vendus », a-t-il insisté. La distribution s'est déroulée dans un climat très détendu et de paix, en présence notamment des chefs des groupements Gbau et Hoto Mbanza, du chef de quartier Gbau, du représentant de la direction générale de la migration, du commandant du sous-commissariat des Fardc, d'autres représentants des réfugiés centrafricains ainsi que du coordonnateur national adjoint dudit projet au sein de la Caritas Congo, Vincent Pili-Pili.

Notons que les kits de pêche sont constitués de deux bobines de nylon, une boîte de hameçons, quatre filets, une machette longue, une lime et cinq pièces de ralingue. Quant à celui d'agriculture, on y retrouve 11,5 kg de semences d'arachides, 12 kg de celles de maïs, 12 kg de semences niébés, deux machettes longues, deux houes, un râteau, une bêche et un arrosoir. Ils ont aussi reçu 0.16 kg de semences gombo, 0.16 kg d'amarantes et 0.16 kg de morelle.

Aline Nzuzi

FOOT ET JUSTICE

Constant Omari et Barthelemy Okito en garde à vue

La nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre le matin du 18 avril. Le président de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) et le secrétaire général aux Sports sont aux arrêts, depuis le 17 avril, à Kinshasa.

Les deux personnalités sportives sont en garde à vue au parquet de Kinshasa/Matete. Outre le président de la Fécofa, on citerait aussi les noms de Roger Bondembe Bokanianga et Théo Binamungu Rubambura, deux vice-présidents de l'instance faîtière du football congolais chargés respectivement des finances et des équipes nationales. Le dernier exerce deux fonctions, celle de vice-président de la Fécofa et directeur de cabi-



Constant Omari

net du ministre des Sports.

Interpellés par des inspecteurs de services judiciaires, ils sont placés en détention préventive suite aux convocations qui leur avaient été adressées depuis le 2 avril par Daniel Luzolo Bambi, conseiller spécial du chef de l'État en matière de lutte contre la corruption, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Ils devront lui fournir des éclaircissements sur un dossier relatif à

la gestion des fonds publics alloués au football.

Etant à la disposition du procureur général près la Cour d'appel de Kinshasa/Matete, apprend-on, Constant Omari et Barthélémy Okito Oleka sont interdits de quitter le territoire national. Il en est de même pour le comptable public et le sous-gestionnaire de crédit affectés au ministère des Sports. Par ailleurs, une rumeur persistante fait état de la fuite d'Amos Mbayo Kitenge, président du Comité olympique congolais, qui ferait partie des personnes impliquées dans la gestion directe des fonds de l'Etat alloués aux Sports.

Tout serait parti de la plainte du ministre des Sports, Papy Niango. Lors du déplacement de l'équipe nationale pour Dar Es-Salaam où elle allait affronter en amical Fifa les locaux de Taifa Stars de la Tanzanie, l'autorité sportive nationale jugeait les prévisions financières de la Fécofa exorbitantes aussi bien pour les matchs des Léopards seniors que ceux de moins de 20 ans pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations et également pour

ceux de moins de 17 ans récemment finalistes malheureux du tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale au Cameroun. Les prévisions auraient atteint plus d'un million de dollars américains. Pour Papy Niango, ces fonds pourraient servir à construire une route, par exemple. La Fécofa avait réagi en pointant le ministre du doigt comme étant à l'origine de la défaite des Léopards en terre tanzanienne pour n'avoir

pas débloqué des fonds nécessaires devant servir à leur préparation adéquate.

Certains analystes ont, d'emblée, tenté de politiser l'affaire, notant que Constant Omari paierait ses accointances avec le président du Tout puissant Mazembe, Moïse Katumbi Chapwe, en exil depuis plus de trois ans pour avoir pris ses distances avec le parti présidentiel et déclaré publiquement sa candidature à la présidentielle. « Que ces interpellations ou arrestations soient réellement une action de justice et non une sorte de règlement des comptes », a souhaité un observateur sportif national.

Suspension du championnat national...

Suite à cette affaire, la commission de gestion de la Ligue nationale de football (Linafoot) s'est réunie en séance extraordinaire le 18 avril. Dans un communiqué de presse signé par son président, Bosco Mwehu Beya Kofela, et son secrétaire, général Emmanuel Kande Kalombo, la Linafoot a exprimé sa solidarité avec les dirigeants de la Fécofa interpellés. « Le commission de gestion de la Ligue nationale de football est au regret d'informer l'opinion publique, en général, et, en particulier, les clubs engagés à la 23e édition du Championnat national, qu'en solidarité avec le président de la Fédération congolaise de football association, organe faîtière du football congolais, et ses deux vice-présidents, humiliés et privés injustement de leur liberté, elle suspend toutes ses activités jusqu'à nouvel ordre. Elle autorise cependant à titre exceptionnel le déroulement des rencontres programmées pour ce 18 avril 2018 », révèle le communiqué de presse de l'instance organisatrice du championnat national de football.



Barthelemy Okito Oleka

Mais, indique le site www.times.cd, « certains cadres de la Linafoot ayant requis l'anonymat se sont désolidarisés de cette option de suspendre le championnat national à cause d'une poignée d'individus qui sont juste à garde à vue ». Et le site de reprendre l'avis de l'un d'eux : « Ce sont des agents d'Omari, désignés à ces postes par son unique volonté. Ils doivent se ranger derrière sa cause, c'est normal ».

On rappelle qu'il n'y pas eu d'élection de l'actuelle équipe dirigeante de cette instance sub-déléguée de la Fécofa. L'ensemble des membres de la Commission de gestion a été nommé par la Fécofa. C'est une rupture par rapport à l'ancienne procédure qui élisait les membres du comité exécutif de la Linafoot. On attend donc voir les retombées de ces arrestations des dirigeants de la Fécofa sur la suite du championnat national de football et surtout la participation des clubs et équipes nationales de football dans les compétitions internationales. Il est aussi attendu la réaction de la Confédération africaine de football et la Fifa par rapport à ce dossier.

Martin Engimo

FOOT/PLAY-OFF

DCMP perd face à Sanga Balende à Mbuji-Mayi

Le club kinois a enregistré sa première défaite depuis la phase classique de la 23e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Après dix-neuf matchs sans défaite, les Immaculés de Kinshasa sont tombés, le 18 avril, dans le tout nouveau stade Kashala-Bonzola de Mbuji-Mayi, devant les Anges et Saints de Sa Majesté Sanga Balende, en match remis de la troisième journée. L'unique but de la partie a été l'œuvre du Ghanéen Justice Mensah, à la 74e mn. Il reprenait victorieusement une lourde frappe de Kanku Bukasa renvoyée par la barre transversale du gardien de but international congolais de Brazzaville, Barel Mouko, préféré à Nathan Mabruki.

Le team vert et blanc de Kinshasa, qui sortait d'une somptueuse victoire de cinq buts à zéro contre la

Jeunesse sportive Groupe Bazano de Lubumbashi, n'a pas imposé son jeu, procédant beaucoup plus par des contre-attaques. Même s'il y a eu possibilité de faire mouche, Dago Tshibamba Samu a plutôt été timoré devant la cage gardée par le portier Kalambayi Katembwe de Sanga Balende. « Je suis très content pour cette victoire, nous apprenons à bien jouer et à gagner », a réagi, avec beaucoup d'émotions, le coach Chico Mukeba.

Pour sa part, Otis Ngoma a indiqué qu'il avait très peu de marge de manœuvre pour effectuer des changements dans le secteur offensif au regard des blessés. Et de souligner que ses joueurs n'ont pas bien réagi par rapports aux consignes. « On ne peut pas prévoir ce que va donner un joueur sur le terrain », a-t-il fait savoir. Sanga Balende est premier avec



Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi trer une défaite et un match nul en cinq matchs livrés.

Martin Engimo

seize points en six matchs (cinq victoires et un résultat d'égalité contre le TP Mazembe), avec

un goal différence de +5. Pour sa part, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) vient d'enregis-

COUPE DE LA CAF

Réactions de Ghislain Tchiamas et Florent Ibenge après l'élimination de La Mancha

À l'issue de l'humiliation du club ponténégrin, le 17 avril à domicile face à Vita Club de la République démocratique du Congo, 1 but à 5, en match retour du tour de cadrage, les deux entraîneurs n'ont pas dérogé à la traditionnelle conférence de presse.

Intervenant en premier, Florent Ibenge, l'entraîneur de Vita club de la RDC, a félicité ses poulains pour l'exploit réalisé qui les qualifie en phase de poules après l'échec à la porte de la Ligue des champions.

D'après le coach Ibenge, La Mancha du retour a été très différente de La Mancha du match-aller à Kinshasa. « J'ai revu plusieurs fois les images du match aller et j'ai placé mon dispositif de manière à concrétiser le tiers de nos occasions dès la première partie du match. Très vite, on a mis l'adversaire en doute en inscrivant le premier but à la 7e mn. C'était la première mission, parce qu'on était face à un adversaire tactiquement difficile à manipuler à l'aller. Notre expérience nous a permis de faire la différence, nous étions comme en face d'une autre équipe avec 80% de possession de balle », a indiqué Florent Ibenge qui a, par ailleurs, félicité Ghislain Tchiamas du travail fait. « C'est un jeune entraîneur qui découvre le football congolais et africain. En tant qu'entraîneur, il faut l'encourager. Cette compétition est une première expérience puisqu'il a pu amener pour la première fois La Mancha jusqu'à la porte des poules, il faut continuer à lui faire confiance », a-t-il renchéri.

De son côté, Ghislain Tchiamas, déçu de la prestation de ses poulains, a reconnu avoir passé à côté de ses ambitions. « Après Kinshasa, on s'attendait à un match très difficile à Pointe-Noire. Et cet après-midi,



Ghislain Tchiamas et son capitaine pendant la conférence de presse (Adiac)

les enfants étaient très lourds. Lorsqu'on a pris un but dès la 7e mn, c'était compliqué parce qu'il fallait remonter deux buts. Malgré l'égalisation en seconde période, on est encore cueilli à froid en seconde mi-temps, la situation était difficile », a regretté l'entraîneur de La Mancha qui a remercié le coach Ibenge pour ses encouragements.

Retour sur le match

Après sa victoire à l'aller à Kinshasa, 1 but à 0, Vita club a confirmé sa suprématie devant l'inexpérimenté club La Mancha dans un stade quasi plein et dont près du quart du public était composé de la communauté du Congo voisin résidant à Pointe-Noire. Cette dernière a envahi le stade, dès son ouverture, à 10h 30m pour pousser Vita à la victoire. La stratégie bâtie par Flo-

rent Ibenge (4-2-3-1) pour conserver son avantage acquis à Kinshasa a marché car La Mancha a été cueilli à froid. Dès la 7e mn, Jean-Marc Makusu Mundele a logé son premier ballon dans les filets de Joé Ombandza.

Très méconnaissable, la défense de La Mancha a essayé par tous les moyens de contrecarrer plusieurs autres tentatives de V. Club jusqu'à obtenir un penalty à la 39e mn avant la pause. Guy Mbendza l'a transformé, remettant les deux équipes à égalité.

Du retour des vestiaires, alors que le public de La Mancha attendait les entrées d'Agbodo Komlan et de Fred Ngoma, vu la fébrilité au niveau du milieu offensif et de la défense, le staff technique n'a pas réagi aussitôt. Le quatrième arbitre a signalé

l'entrée de Ngoma quelques minutes après, en remplacement de Maboto-Maboto touché, qui n'a apporté aucun changement.

La peur de perdre a provoqué une panique dans le camp de La Mancha au point où les joueurs ne savaient plus que faire avec les ballons dont ils s'en débarrassaient sans placer des attaques. À la 60e mn, Makusu Mundele profitait de la réverie de la défense adverse et doublait la marque sans trop forcer. Deux minutes après, le même joueur tuait le match en inscrivant son triplé. À quatre buts à un pour l'ensemble des deux matches, La Mancha avait l'obligation d'en marquer cinq pour se qualifier, une situation presque impossible, le 17 avril, au Complexe sportif de Pointe-Noire malgré la présence de son douzième homme.

Ghislain Tchiamas et son staff ont fait alors intervenir Komlan mais son entrée n'a pas fait mouche malgré le penalty obtenu et raté par Guy Mbendza, à la 70e mn. À la 77e mn, Jésus Ducapel Moloko réalisait le quadruplet de Vita et metait définitivement son équipe hors du danger avant que l'imperturbable Makusu Mundele, très à l'aise dans son poste, ne clôture la série des cinq buts à la 86e mn. Score finale, six buts à un pour l'ensemble des deux matches. Ce qui a permis à V club d'intégrer la phase de poules de la coupe de la Confédération africaine de football tandis que La Mancha a mis fin à son aventure, atteignant pour la première fois le troisième tour de la compétition après trois participations sans succès. Les Ponténégrins espèrent désormais redoubler d'effort au championnat national pour mieux se placer afin de retrouver la compétition africaine la saison prochaine.

Charlem Léa Legnoki

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



+242 06 951 0773

+242 05 629 1317



imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



GYMNASTIQUE AÉROBIC

Brazzaville va abriter les 14^{es} championnats d'Afrique

Les présidents de la Fédération congolaise de gymnastique (Fécogym) et de l'Union africaine de gymnastique (UAG) ont signé, le 17 avril, un protocole d'accord pour l'organisation, du 9 au 15 septembre, des compétitions en catégories juniors et seniors dans la capitale congolaise.

C'est le premier rendez-vous sportif de grande envergure que Brazzaville accueillera après les 11es Jeux africains de 2015. Ces compétitions, a expliqué François Bakana, le président de la Fécogym, ont été attribuées au Congo, le 4 décembre 2016, lors de l'assemblée générale de l'UAG. Ne pouvant pas décider seule, la Fécogym a manifesté son intérêt d'abriter les compétitions, dans une correspondance qu'elle a transmise au ministre des Sports et de l'éducation physique, en novembre 2017.

Ce dernier, à son tour, a sollicité l'avis du Premier ministre, chef du gouvernement et a obtenu, début avril, un accord de principe pour l'organisation de ces championnats d'Afrique. La première réunion

technique préparatoire, tenue le 17 avril à Brazzaville, a donc permis à la Fécogym de marquer le pas le plus important des préparatifs. Cette rencontre, en effet, a débouché sur la signature du document qui régit les activités inhérentes à l'organisation de ces compétitions. Le pays hôte s'est engagé à respecter l'acte constitutif ainsi que tous les textes et décisions statutaires pertinents de l'UAG, notamment les dispositions du protocole d'accord et toutes les décisions promulguées par celle-ci concernant cette compétition. « *Le pays hôte s'engage à ne pas se servir des championnats d'Afrique de la gymnastique aérobic juniors/seniors dans un but autre que l'intérêt du mouvement spor-*

tif africain et la promotion des idéaux de paix, de l'unité et de l'excellence sportive à travers le sport », peut-on lire dans le protocole d'accord.

La signature de ce document donne au Congo le droit de constituer un comité local d'organisation d'ici à trois mois. Le texte précise, par ailleurs, que le comité local d'organisation devra soumettre, à l'approbation de l'UAG, un plan d'organisation générale ainsi que le budget détaillé faisant ressortir les prévisions de dépenses et de recettes y afférentes.

Profiter des Jeux d'Alger pour préparer les athlètes congolais

En matière de dépenses, le Congo n'aura pas du souci à se faire car il bénéficie de l'appui de l'Union africaine et de la fédération internationale. En tant que pays hôte, il doit logiquement supporter quelques frais liés à l'organisation (frais de

séjour et de transport des officiels et juges neutres). Les frais d'administration, de séjour des membres du comité d'organisation local ainsi que les frais du voyage des officiels techniques et leur per diem sont à la charge du pays hôte.

Notons que la deuxième réunion conjointe, initialement prévue à Brazzaville, se tiendra finalement à Alger, du 22 au 28 juillet, en marge des Jeux africains de la jeunesse. L'organisation de ceux-ci ne permettra pas à la délégation de l'UAG de faire le déplacement de la capitale congolaise. Raison pour laquelle, Ali Zaater, confiant, a également plaidé auprès du ministre des Sports et de l'éducation physique pour la participation massive des gymnastes congolais aux Jeux d'Alger, en vue de leur meilleure préparation.

« *L'objet de la visite, c'est d'abord la préparation des championnats d'Afrique de gymnastique*

aérobic prévus à Brazzaville, du 9 au 15 septembre. C'est le premier évènement. En dehors des Jeux africains, c'est le premier championnat d'Afrique qui aura lieu à Brazzaville, nous avons tenu à faire une réunion conjointe pour les préparatifs de la signature d'un accord de travail et aussi pour plaider la présence massive des gymnastes congolais aux prochains Jeux africains de la jeunesse d'Alger, du 18 au 28 juillet, concernant les sportifs âgés de moins de 18 ans. Nous comptons sur la présence qualitative et quantitative de la Fécogym », a déclaré Ali Zaater, le président de l'UAG, à sa sortie d'audience. Il a promis d'appuyer le Congo dans la préparation de ses athlètes en négociant un camp d'entraînement en Algérie, son pays, afin qu'ils fassent bonne figure à Brazzaville.

James Golden Eloué

DROIT MARITIME

Le public congolais édifié sur la convention de Montego Bay

Des membres du gouvernement, des universitaires, des étudiants et autres amoureux de la connaissance ont été éclairés, le 18 avril à Brazzaville, sur les dispositions de la convention des Nations unies sur le droit de la mer, grâce à une conférence académique animée par le Pr Philippe Delebecque.

Adoptée en 1982, la Convention de Montego Bay a modernisé certaines dispositions du droit de la mer. Elle est, en quelque sorte, la Constitution du domaine des océans, a indiqué le spécialiste en la matière, ajoutant qu'elle suscite des contestations sur la délimitation des frontières maritimes et l'arrondissement des navires.

Ce document a le mérite de définir les délimitations des espaces, de la zone économique exclusive, de la mer territoriale, de la haute mer et de la zone contiguë. La zone économique exclusive, a signifié le Pr Philippe Delebecque, ne dépasse pas 200 milles marins. La mer territoriale, quant à elle, peut s'étendre sur 12 milles marins.

« *La mer est un trait d'union entre les générations ; elle est source de droit...* », a lancé le conférencier. Pour lui, en effet, la haute mer fait partie du patrimoine commun. Concernant la piraterie maritime, il a précisé qu'elle était « *un crime contre l'humanité dans la mesure où l'acte est commis en haute mer* ».

La zone de haute mer fait l'objet du principe de liberté. Elle ne peut être soumise à un contrôle exclusif d'un Etat, conformément à la convention de Montego Bay. C'est la zone de la liberté de navigation, l'endroit où l'on peut poser les câbles sous-marins, effectuer un survol ou réaliser la recherche scientifique.

Mais, l'Etat du pavillon peut exercer sa souveraineté sur un navire se trouvant en haute mer. La convention de Montego Bay impose aussi aux Etats d'assurer la protection de l'environnement marin.

Cette conférence académique a été organisée par l'Association congolaise du droit maritime (Acodm) et le Centre de recherche en sciences sociales et humaines (Cressh). Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a fait observer que le droit de la mer n'était pas assez connu du public congolais. « *En organisant cette journée scientifique sur le droit de la mer, le Cressh veut aider la société congolaise à mieux connaître les arcanes de cette discipline* », a-t-il renchéri.

De son côté, le président de l'Acodm, Eric Dibas-Franck, a estimé que « *c'est avec beaucoup d'intérêt que cette conférence-débat s'est déroulée, ce qui augure d'une dynamique nouvelle en ce qui concerne les questions maritimes dans nos enceintes académiques* ». C'est en janvier 2008 que la République du Congo, membre de l'Organisation maritime internationale, a ratifié la convention de Montego Bay.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a pris part à cette conférence, de même que le ministre délégué, en charge de la Décentralisation, Charles Ngamfouomo, qui s'est dit flatté par l'évènement avant de souligner la complexité des questions de délimitation des frontières.

Christian Brice Elion

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Mission accomplie pour le Cara



Le Cara sauvé par coup franc/Adiac

Le représentant congolais s'est qualifié pour la phase de poules de la compétition en battant, le 18 avril à Brazzaville, Saint George d'Ethiopie en match retour du tour de cadrage 4-3 aux tirs au but, après un score d'un but partout pour l'ensemble des deux matches.

Battu à Addis-Abeba, 0-1, le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) a fait preuve de beaucoup de patience pour venir à bout de Saint George et poursuivre sa route dans la Coupe de la Confédération. Sérieusement ballotés pendant le premier quart d'heure, les Aiglons cadrent leur première frappe à la 30^e mn. La tête de Joseph Mbangou est détournée en corner par le gardien éthiopien. Mais ils vont réussir à refaire leur retard à la 35^e mn sur leur deuxième frappe cadrée du match.

Chris Ngoma Mbô, sur un coup franc de plus de 30 m, a laissé le gardien de Saint George, Robert Odongkara, impuissant. Dans l'euphorie de cette

ouverture du score, le Cara a multiplié des frappes à distances sans prendre à revers le gardien éthiopien. Les Aiglons ont cru prendre les devants à la 44^e mn mais Cabwey Kivutuka a manqué le dernier geste en smachant trop le ballon venu d'un corner de Ngoma Mbô. Les deux équipes ont ensuite lutté à armes égales pendant la seconde période sans qu'aucune d'elle ne fasse la différence.

Le Cara l'a emporté 1-0 mais comme lors du tour préliminaire face à Asante Kotoko, il devait passer par les tirs au but. Dans cet exercice, il a eu quelques frayeurs quand son troisième tireur, Danga Bossina, a vu sa frappe arrêtée par le gardien (Racine Loemba

et Guelord Diafouka avaient transformé les leurs). Chili Ngakosso, son portier, a répondu à son homologue éthiopien en arrêtant lui aussi le penalty de Adane Umema. Rox Oyoh et Ankira Dua ont ensuite placé le Cara en pole position. Le dernier tireur de Saint George, Assefa Behailu, a mis le ballon sur la transversale.

« *Je suis vraiment comblé, parce que nous avons atteint l'objectif. Il fallait y arriver. Je ne peux qu'être fier de mes joueurs car les consignes ont été respectées. C'est vrai qu'il y a eu certaines failles mais ce qui était plus important, c'était de chercher la qualification. Nous l'avons obtenue pour sauver le nombre de places qui nous a été octroyé par la CAF* », a commenté Roger Elie Ossiété, le coach de Cara

James Golden Eloué